

Chers professeurs, chers parents, chers élèves,

En cette rentrée particulière, l'enjeu pour notre communauté éducative est de trouver le bon équilibre entre les précautions indispensables et le vivre ensemble. Ce retour au lycée, tant souhaité, n'est pas pour autant un retour à la « vie d'avant » et il s'accompagne de réalités qui ont été occultées ces derniers mois : retour à un emploi du temps régulier, aux exigences de la vie en groupe, à l'évaluation des compétences et des connaissances, à la participation en classe, à la solidarité face au risque épidémique... L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous nos lycéens et nos professeurs en présentiel, sur l'ensemble du temps scolaire, dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. La présence des lycéens est impérative et elle n'est plus laissée à la libre appréciation des parents ! Dans le contexte de la Covid-19, cette rentrée se fait dans le respect de règles sanitaires. Elles peuvent être adaptées par les autorités sanitaires en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur le territoire.

Les grands principes de la rentrée 2020 :

- Respect des gestes barrière
- Port du masque chirurgical ou « grand public » pour les adultes et pour les élèves de plus de 11 ans à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux

Les mesures de vigilance et de précaution :

- Les parents s'engagent à contrôler la température de leur enfant et à ne pas le mettre au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille : toux, écoulement nasal, mal de gorge, perte du goût et de l'odorat, mal de tête, courbatures.
- Le retour en classe se fait dans les conditions définies par la stratégie de gestion des cas : test négatif ou respect d'une quatorzaine.
- Les élèves testés positifs ou ayant un membre du foyer testé positif ou étant identifié comme cas contact ne doivent pas se rendre au lycée. Le lycée doit être prévenu.
- Il appartient aux parents de fournir à leur enfant des mouchoirs jetables et 2 masques de protection par jour. Ils veilleront à la qualité des masques utilisés : il peut s'agir de masques chirurgicaux ou de masques « grand public » en tissu respectant les normes AFNOR. 1 ou 2 masques textiles seront fournis par la Région Occitanie à chaque lycéen le jour de la rentrée.
- Les élèves présentant une pathologie limitant les conditions du port du masque présenteront un certificat médical.
- Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles : ils entrent dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection en toutes circonstances.
- Pour les élèves, le port du masque est obligatoire dans tout l'établissement, dans les bâtiments comme à l'extérieur ainsi que lors des déplacements. Les élèves ne respectant pas le port du masque seront invités à rentrer chez eux.
- Si un élève présente des symptômes, il est isolé sous la surveillance d'un adulte. Les parents sont contactés afin de se rapprocher d'un médecin avant tout retour en classe. Le lycée prévient l'ARS lorsqu'un cas est testé positif.
- Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité : prise de repas, nuit à l'internat, certaines pratiques sportives...
- Le self, la cafeteria et l'internat sont aérés, nettoyés et désinfectés quotidiennement. Un lave-main et/ou du gel hydro-alcoolique sont à la disposition des élèves à l'entrée du self et de la cafétéria où la distanciation sociale n'est pas possible. Le port du masque est obligatoire lors de tous les déplacements : il ne peut être enlevé que le temps du repas. Les chambres de l'internat permettent une distanciation physique à condition que les élèves y soient vigilants.

L'application des gestes barrière :



- Le lavage des mains doit être réalisé à minima à l'arrivée au lycée, avant le repas, après un passage aux toilettes, à l'arrivée au domicile.
- Lorsqu'un masque n'est plus utilisé, il doit être replié sans contact extérieur/intérieur (ne pas le rouler...) ou stocké dans une pochette individuelle. S'il n'est plus utilisable, il doit être jeté dans une poubelle. Les parents doivent rappeler à leur enfant l'importance de ces règles d'hygiène.
- Chaque salle est équipée d'un spray virucide, d'un rouleau de papier essuie-tout jetable et d'un flacon de gel hydro-alcoolique.
- L'aération des salles de classe se fait à minima toutes les 3 heures durant 10 à 15 mn.
- Les salles et les équipements sont nettoyés et désinfectés tous les soirs, y compris bureaux, tables, poignées de portes...
- La limitation du brassage des élèves n'est pas obligatoire : toutefois, chaque classe dispose d'une salle attitrée permettant de limiter les déplacements. Lors des entrées et des sorties, les élèves, masqués, veilleront à garder une certaine distance entre eux et à éviter les attroupements.
- Les élèves et les personnels respectent autant que possible les règles de distanciation physique, même avec le port du masque.

L'organisation pédagogique :

- La rentrée des élèves a lieu le mardi 1^{er} septembre conformément à la circulaire de rentrée.
- Le scénario actuel est celui d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves, à tous les niveaux, sur l'ensemble du temps scolaire sur la base des emplois du temps distribués aux élèves le jour de la rentrée.
- Les priorités sont d'évaluer les élèves afin de mieux les accompagner et de consolider leurs apprentissages. Il est essentiel qu'ils retrouvent le chemin du travail, de la confiance et de la réussite.
- Les réunions entre les parents et les professeurs prévues en septembre sont annulées : les professeurs et les CPE présenteront leurs attentes aux familles via Ecole directe, par des messages vidéo, audio ou écrits. Direction, CPE, professeurs sont disponibles pour des rendez-vous individuels en présentiel ou à distance.
- La traditionnelle photo de classe est annulée : elle sera remplacée par des portraits individuels (trombinoscope) à la disposition des élèves et des familles qui souhaitent en commander.
- Dans l'hypothèse d'une circulation accrue du virus, cette organisation pourrait être amenée à évoluer, sur demande des autorités sanitaires. Les élèves et les parents seront informés de l'organisation retenue selon une des deux hypothèses suivantes :
 - **Hypothèse 1** : Restriction de l'accueil physique et limitation du brassage des élèves, réduction des capacités d'accueil → Tous les élèves auront accès à des cours en présentiel sur une partie du temps scolaire chaque semaine et l'organisation sera adaptée pour le reste du temps scolaire : enseignement à distance. La présence des élèves aux cours en présentiel sera obligatoire.
 - **Hypothèse 2** : Fermeture d'une classe ou de l'ensemble du lycée → Organisation de l'intégralité de l'enseignement en distanciel.

Nous avons tous été fragilisés par cette crise aux profondes conséquences économiques et sociales mais nous avons aussi découvert de multiples richesses en chacun de nous comme autour de nous : ces petits émerveillements traduisent notre capacité à nous adapter et à relever des défis. Nous savons aujourd'hui plus qu'hier l'importance de la solidarité, nous savourons en conscience le goût de la liberté et l'amour de la vie : abordons ensemble cette rentrée avec enthousiasme et confiance en l'avenir pour accompagner nos jeunes sur le chemin de leur réussite !